

VOLET B2

GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES



ORIENTATIONS STRATEGIQUES : VOLET B2 - GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES

Le tableau ci-dessous rappelle les orientations stratégiques et les 9 objectifs opérationnels du volet B2 « GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES » :

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	CODE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
GESTION DES RIPISYLVES	Poursuivre la restauration et l'entretien différencié des ripisylves, gérer le bois morts et lutter contre les plantes invasives	OOB2-N°1	Achever le Plan pluriannuel d'Entretien 2013-2017 en cours portant sur 200km de cours d'eau
		OOB2-N°2	Réaliser son bilan et élaborer un nouveau plan de gestion sur les 200km de cours d'eau principaux et affluents
		OOB2-N°3	Recréer des ripisylves sur le Manson, le Vermenon, l'Annelle et leurs chevelus
		OOB2-N°4	Communiquer et sensibiliser les riverains sur les bonnes pratiques d'entretien de la ripisylve
ZONES HUMIDES REMARQUABLES	Préserver, gérer et valoriser les zones humides remarquables	OOB2-N°5	Mettre en œuvre les actions prévues dans les plans de gestion sur Pont de Barret, Bonlieu et Sauzet
		OOB2-N°6	Sensibiliser et initier des démarches de gestion pour les 9 sites pré-identifiés
		OOB2-N°7	Porter à connaissance les zones humides du bassin versant dans les documents d'urbanisme
		OOB2-N°8	Communiquer sur les zones humides à enjeu du bassin versant Sensibiliser sur la notion de service rendu des zones humides
ESPECES PATRIMONIALES	Améliorer la connaissance sur les populations piscicoles et astacicoles	OOB2-N°9	Réaliser une étude piscicole et astacicole sur le bassin versant en vue d'améliorer la préservation des espèces patrimoniales les plus menacées

LISTE DES ACTIONS : VOLET B2 - GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES

Le volet B2 « GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES » comprend 4 fiches actions dont les plans de financement vous sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Code fiche actions	Intitulé du projet	Modification à mi-parcours	Etat d'avancement	Maitre d'ouvrage	Tranche CR	Année de démarrage	Coût prévisionnel HT	Réalisé ou revu à mi-parcours		Base financement	AERMC		CD26		AUTRES FIN.		MAITRE D'OUVRAGE	
								Montant HT	Montant TTC		%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
FA B2 N3	Plan de gestion et d'entretien de la ripisylve des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille 2019-2024	-	en cours	SMBRJ	T1-T2	2022		375 000 €	450 000 €	TTC	30%	135 000 €	25%	112 500 €	0%	- €	45%	202 500 €
FA B2 N4	Plan de gestion des zones humides de l'ENS de Bonlieu-sur-Roubion	Modification technique et financière	en cours	SMBRJ	T1-T2	2023		5 000 €	6 000 €	HT	50%	2 500 €	25%	1 250 €	0%	- €	25%	1 250 €
FA B2 N7	Bilan suivi piscicole et astacicole du bassin versant du Roubion-Jabron et de la Riaille	Nouvelle action	Action en Tranche 2	FDPPMA26	T2	2023	-	-	50 000 €	TTC	50%	25 000 €			30%	15 000 €	20%	10 000 €
FA B2 N8	Diagnostic et plan de gestion du Marais du Pas de l'Estang	Nouvelle action	Action en Tranche 2	SMBRJ	T2	2023	-	40 000 €	48 000 €	TTC	70%	33 600 €	10%	4 800 €			20%	9 600 €
TOTAL								420 000 €	554 000 €	-	35%	196 100,00 €	21%	118 550,00 €	3%	15 000,00 €	40%	223 350,00 €

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES	Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES RIPISYLVES	B2	n°3
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME	Toutes les masses d'eau	Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 et ID-10-07	Objectif bon état chimique	-
Cours d'eau	Roubion, Jabron, Ancelle, Vèbre, Soubrion, Vermonon, Citelles, Rimandoule, Leyne, Blomard,...	Lancement	2022
Programme de mesures			
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes du bassin versant CCDB, Montélimar Agglomération, CCVD, CCDSP		
Intitulé du projet	Mise en œuvre du plan pluriannuel de gestion de la ripisylve (PPGR) du bassin Roubion, Jabron et Riaille – 2019-2024		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Roubion, le Jabron, la Riaille et leurs principaux affluents font l'objet depuis près de 20 ans, de programmes pluriannuels de gestion et d'entretien de la ripisylve. Mis en œuvre par le SMBRJ, ils permettent de pallier au défaut d'entretien des propriétaires riverains et garantissent la mise œuvre d'une gestion intégrée et cohérente à l'échelle du bassin versant. Ce programme de travaux vise des objectifs croisés d'amélioration de la qualité écologique des milieux riverains (diversité des boisements/gestion des invasives), d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques et de prévention des inondations. Ces interventions sont réalisées en régie au moyen de 2 équipes rivière composées de trois chefs d'équipe professionnels et d'agents rivière en insertion (convention de mise à disposition avec l'association Drôme Insertion).

Etabli en 2012 dans le cadre de l'étude écomorphologique, opérationnel depuis 2013 (autorisation de démarrage anticipé) et déclaré d'intérêt général en 2014, le programme pluriannuel d'entretien 2013-2017 du SMBRJ prévoyait des interventions sur près de la moitié du linéaire des 220km de cours d'eau et affluents principaux du bassin versant et rentre aujourd'hui dans sa dernière année.

Il est prévu pour l'année 2018 la réalisation d'un bilan sur la période 2013-2017, l'élaboration d'un nouveau programme de cinq ans, le montage des dossiers réglementaires (loi sur l'eau et la réalisation de l'enquête publique pour l'obtention d'une nouvelle DIG qui pourra être effective à partir de 2019 (Cf. fiche actions B2 N°2). Un programme annuel de « transition » sera établi en interne par la cellule technique du SMBRJ courant 2017 afin de poursuivre les interventions durant l'année 2018. Celui-ci comprendra notamment les éventuels travaux de rattrapage du précédent programme. A partir de 2019, le nouveau programme (PPGR) sera mis en œuvre.

BILAN MI-PAROURS

Ces travaux sont supervisés par le technicien de rivière dont les missions sont les suivantes :

- Assurer la coordination, l'encadrement et le pilotage des chantiers du syndicat réalisés par les trois équipes rivière,
- Assurer la maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux du syndicat,
- Préparer les nouveaux programmes d'entretien de la ripisylve et des EEE,
- Assurer une assistance technique aux riverains pour les travaux en rivière.

Les coûts du poste liés à cette mission sont inclus dans les montants annuels depuis 2019.

En 2018, les équipes d'entretien sont intervenues 205 jours et 10,95 km de linéaire de cours d'eau ont été traité. L'année 2019 a permis d'entreprendre les actions « non réalisées » durant le plan de gestion précédent, et de répondre à des situations « d'urgence » sur certains secteurs repérés et ciblés par l'équipe technique. Au cours de cette première année du nouveau programme pluriannuel 2019-2023, ce sont 23,6 km linéaire de cours d'eau qui ont été traités sur l'ensemble des bassins versant gérés par le SMBRJ. Ces opérations ont nécessité l'intervention pendant 258 jours des équipes et 17 jours d'appuis mécanisés.

En 2020, c'est 14 km linéaire de cours d'eau qui ont été traités avec la présence des équipes rivières pendant 100 jours et 12 jours d'appui mécanisés. 2020 était la première année de mise en œuvre du plan de gestion contre les EEE. Les équipes rivière ont été sollicitées sur cette mission pendant 53 jours sur les sous-tronçons ciblés au programme pour environ 30 km de cours d'eau (16 jours appuis mécanisés). En 2021, c'est 14,5 km de cours d'eau traités pendant 191 jours pour l'entretien de la ripisylve avec 15 jours d'appuis mécanisés. En 2021, les équipes ont traité spécifiquement les EEE au cours de 61 jours.

Afin de préparer la prolongation du Contrat sur les années 2022 et 2024, le SMBRJ élaborera une programmation pour l'année 2024. Elle prendra en compte le rattrapage des linéaires qui n'ont pas pu être réalisés les années précédentes du plan pluriannuel 2019-2023. Les actions sur les EEE sont également incluses à la programmation et s'appuient sur le bilan réalisé en 2019 qui tenait compte de la stratégie de bassin.

Lors du diagnostic astacicole de 2018 (Cf carte en fin de fiche), la Fédération de Pêche a inventorié plusieurs linéaires de cours d'eau colonisés par l'Ecrevisse Américaine. Sur certains secteurs, la colonisation est directement liée à la présence de plan d'eau où l'Ecrevisse Américaine est implantée. En termes d'actions, il est difficile de lutter contre cette espèce mais il est possible d'agir sur les aspects sensibilisation et préservation. Prioritairement, les équipes rivière seront sensibilisées à cet enjeu. Ensuite, c'est davantage au sein du volet C « Sensibilisation », que le message sur la préservation pourra être effectué (ex : plaquette de communication, envoi aux propriétaires de plan d'eau, non introduction d'écrevisses).

En fin de programmation des EEE, un bilan sera effectué sur cette action. Il est également prévu, **FA B2 N7**, que la Fédération de Pêche de la Drôme fasse le point sur la colonisation des écrevisses invasives du bassin versant.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- **Préserver, restaurer et entretenir les ripisylves pour améliorer la qualité écologique**
- **Améliorer la qualité des habitats aquatiques**
- **Lutter contre les espèces invasives et envahissantes**
- **Prévenir des risques d'inondations**

RESUME DE L'OPERATION

Mise œuvre des travaux de gestion et d'entretien des ripisylves sur la période 2019-2024

- Travaux manuels équipes rivière du SMBRJ année 2018 (transitoire)
- Travaux nouveau programme pluriannuel de 6 ans (dont 6 ans de 2019 à 2024 dans le contrat de rivière)
- L'opération prend en compte le coût du poste de technicien de rivière dédié à cette mission
- Conduire la mise en œuvre des travaux dans le cadre des plans de gestion du SMBRJ
- Apporter l'assistance technique nécessaire aux riverains

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € TTC
Travaux manuels plan gestion 2022-2024 : 2 équipes rivière	-
Appui mécanisé des équipes rivière	-
Travaux mécanisés de gestion des espèces invasives et envahissantes	-
Coût poste technicien de rivière (environ 170j/an)	-
TOTAL TTC	450 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						TTC		
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Prévisionnel Ripisylve	2022	150 000	30%	45 000	25%	37 500	45%	67 500 €
Prévisionnel Ripisylve	2023	150 000	30%	45 000	25%	37 500	45%	67 500 €
Prévisionnel Ripisylve	2024	150 000	30%	45 000	25%	37 500	45%	67 500 €
TOTAL TTC		450 000	30%	135 000	25%	112 500	45%	202 500

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

Dispositions du SDAGE :

- 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves
- 8-09 Gérer la ripisylve en tenant compte des incidences sur l'écoulement des crues et la qualité des milieux

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B2 N°2 Elaboration du plan de gestion et d'entretien de la ripisylve des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille 2019-2024

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Bilan annuel des travaux : linéaire de berges traité

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

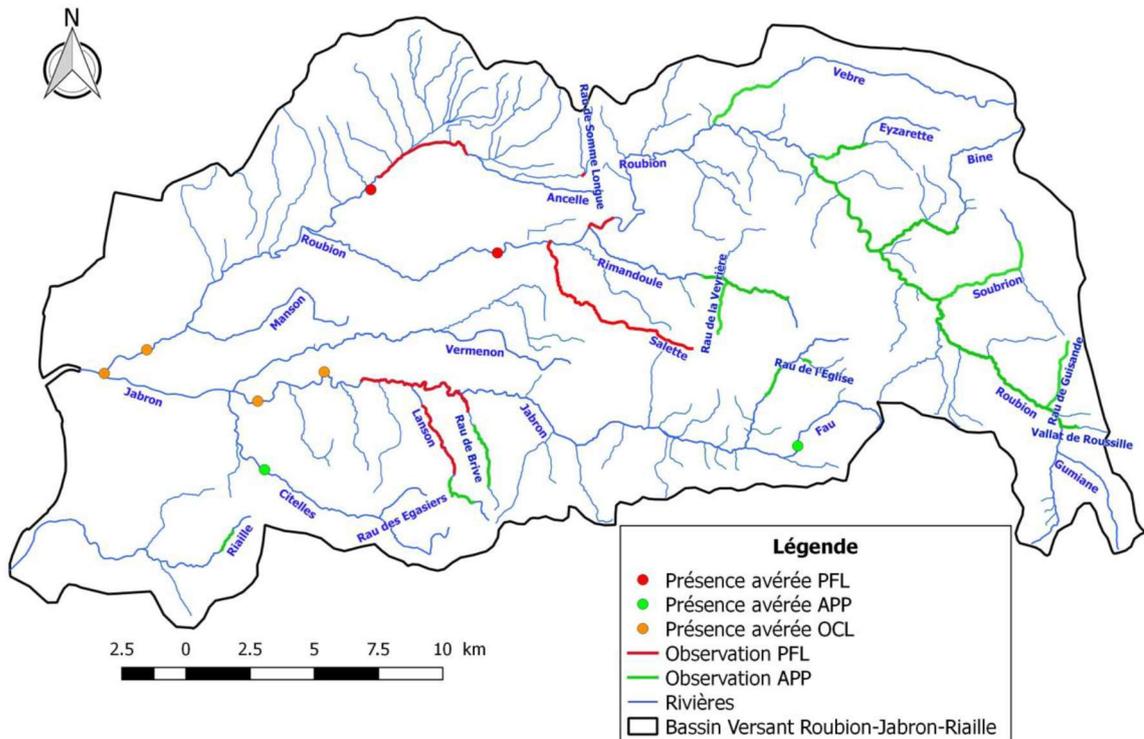
- Etude Bilan des travaux fin de programme

COMMENTAIRES

Subvention AE-RMC : Depuis 2019, le financement de l'entretien est éligible si dans la même année une opération prioritaire est lancée par le SMBRJ (ex : effacement de seuil 2019, étude sur le captage de Citelle 2020, effacement Redondon 1 2021) – Depuis 2019, le coût du poste de technicien rivière dédié à l'opération est inclus dans le montant ce qui explique la hausse à partir de 2019. A savoir aussi que le technicien fait beaucoup moins d'animation contrat depuis 2020.

Subvention CD26 : Depuis 2020, le CD26 a changé son règlement de financement ce qui explique la hausse de participation.

Cartographie des zones de présence de l'écrevisse à pattes blanches (APP) américaine (OCL) et de californie (PFL) dans le bassin versant Roubion Jabron Riaille



Cours d'eau	Action	Tronçon	Espèce nom vernaculaire	Espèce nom latin	Surface à gérer (m2)	Nombre de foyers invasifs	Stade invasif	Technique	Linéaire (m)
Roubion	INV_01	Rou2	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	51	19	Stade 1	Arrachage	2 100
Roubion	INV_02	Rou2	Jussie	<i>Ludwigia peploides</i>	848	8	Stade 1	Arrachage	1 400
Roubion, et confluence du Manson	INV_03	Rou3	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	377	13	Stade 1 et 2	Annelage complet	3 200
			Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	4	3	Stade 1	Arrachage	
		T1_Man	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	1	1	Stade 1	Arrachage	
Ancelle	INV_04	T1_Anc, T2_Anc, T3_Anc	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	326	4	Stade 1	Annelage complet	3 000
			Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	12	1	Stade 1	Arrachage	
		T1_Anc	Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	24	2	Stade 1	Annelage complet	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	15	1	Stade 1	Dessouchage	
Roubion	INV_05	Rou4	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	1,5	2	Stade 1	Annelage complet	2 500
			Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	126	10	Stade 1		
Roubion	INV_06	Rou5	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	78	17	Stade 1	Annelage complet	8 000
			Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	119	16	Stade 1	Annelage complet	
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	0,5	4	Stade 1	Arrachage	
Roubion	INV_07	Rou6	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	163	14	Stade 1	Annelage complet	3 200
			Faux-indigo	<i>Amorpha fruticosa</i>	27	3	Stade 1	Dessouchage	
			Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	5	4	Stade 1	Annelage complet	
Vèbre	INV_08	T1_Veb	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	56	1	Stade 1	Annelage complet	5 200
		T3_Veb, T4_Veb	Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	285	9	Stade 1 et 2	Annelage complet	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	166	28	Stade 1, 2 et 3	Dessouchage	
		T4_Veb	Ailante	<i>Ailanthus altissima</i>	46	10	Stade 1	Annelage partiel	
Rimandoule	INV_09	T1_Rim, T2_Rim	Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	10	4	Stade 1	Annelage complet	2 200
		T2_Rim	Paulownia	<i>Paulownia tomentosa</i>	0,5	1	Stade 1	Annelage partiel	
Jabron	INV_10	Jab1 R1	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	308	12	Stade 1	Annelage complet	2 900
			Févier d'Amérique,	<i>Gleditsia triacanthos</i>	1	1	Stade 1	Dessouchage	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	43	13	Stade 1	Dessouchage	
			Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	54	7	Stade 1	Arrachage	
Jabron	INV_11	Jab2 R1	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	213	8	Stade 1	Annelage complet	3 500
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	1	1	Stade 1	Arrachage	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	19	3	Stade 1	Dessouchage	
			Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	70	15	Stade 1	Arrachage	
Jabron	INV_12	Jab2 R2	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	62	5	Stade 1	Annelage	2 700
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	70	12	Stade 1	Dessouchage	
Jabron	INV_13	Jab3 R1	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	145	5	Stade 1	Annelage complet	2 000
Jabron	INV_14	Jab3 R2	Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	5	1	Stade 1	Arrachage	3 500
			Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	81	7	Stade 1	Annelage complet	
Jabron	INV_15	Jab4 R1	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	56	5	Stade 1	Annelage complet	2 200
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	151	9	Stade 1	Arrachage	
Jabron	INV_16	Jab5 R1	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	175	4	Stade 1	Annelage complet	4 200
			Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	290	9	Stade 1	Annelage complet	
Jabron, Fau aval	INV_17	Jab6 R1	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	6	1	Stade 1	Annelage complet	2 000
			Laurier cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	81	4	Stade 1	Annelage partiel	
		T1_Fau	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	40	3	Stade 1	Annelage complet	
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	35	2	Stade 1	Arrachage	
Citelles	INV_18	T1_Cit	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	63	5	Stade 1	Annelage complet	3 000
			Troène de Chine	<i>Ligustrum lucidum</i>	20	1	Stade 1	Annelage partiel	
			Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	737	165	Stade 2 et 3	Arrachage	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	32	3	Stade 1	Dessouchage	
Citelles	INV_19	T2_Cit	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	3	1	Stade 1	Arrachage	2 200
		T2_Cit, T3_Cit	Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	34	5	Stade 1	Dessouchage	
		T3_Cit	Troène de Chine	<i>Ligustrum lucidum</i>	3	1	Stade 1	Annelage partiel	

Programme d'action annuel contre les EEE (entre 50 et 60 jours)

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES		Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES ZONES HUMIDES		B2	n°4
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR431 Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle		Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion		Lancement	2023
Programme de mesures /code PAOT	PDM2022-2027 : pression morphologie sur la masse d'eau et mesure MIA0601 - Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide, cette action permet de réduire la pression			
Communes/ EPCI	Bonlieu-Sur-Roubion Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Mise en œuvre du Plan de gestion des zones humides de l'ENS de Bonlieu-sur-Roubion			
Type d'action	ETUDES ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière, le SMBRJ a confié une mission au cabinet Ecovia afin de recenser les zones humides du bassin versant, d'identifier les enjeux et les pressions, d'identifier les plus vulnérables afin de pouvoir établir une liste des priorités en matière de restauration et de gestion de ces milieux fragiles. En parallèle à cette mission, 3 plans de gestion ont été établis sur des sites situés dans les Ramières du Roubion aval (en zone NATURA 2000) identifiés préalablement à « enjeu fort » à l'échelle du Roubion aval du fait de leurs caractères humides.</p> <p>L'ENS de Bonlieu-sur-Roubion est situé dans la forêt alluviale en rive gauche du Roubion, en bordure de sa bande active. Ce site abrite notamment des mares temporaires, partiellement connectées lors des crues. Ces dernières sont en cours de comblement.</p> <p>Le programme d'actions prévu sur 3 ans vise à améliorer la gestion et la conservation de ces milieux alluviaux, de restaurer les fonctionnalités écologiques de ces zones humides menacées de disparation, de permettre une compatibilité entre usages actuels, préservation et valorisation de cet espace.</p>				
BILAN MI-PARCOURS				
<p>Une animation sur ce site est en cours depuis 2019 mais davantage en lien avec le processus d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Roubion ». Le SMBRJ est de nouveau la structure animatrice du site. Au cours de l'année 2019, le CEN-RA a accompagné techniquement le SMBRJ sur la définition des objectifs de restauration sur ce site.</p> <p>A noter qu'au cours de l'été 2018, une tornade est passée sur le site et a causé de gros dégâts sur la zone des ramières. Les propositions d'éclaircies de la ripisylve dans la fiche action initiale ne seront donc</p>				

pas prises en compte.

En 2019, le diagnostic des EEE a été réalisé sur le site et au sein de la bande active. Les actions contre les EEE ont lieu chaque année dans l'espace bande active du site. La balance entre intervention mécanisée et pâturage est en cours de mise en œuvre. Le troupeau d'un éleveur local vient pâturer la prairie au sein du site en tout début de printemps (maximum 15 jours) pour avoir un complément d'herbe (effectif en 2021). Cet éleveur pourra également pâturer l'espace bande active à partir de 2022.

A savoir aussi, que dans le cadre d'un Contrat Natura 2000, le pastoralisme du lit du Roubion (Bonlieu sur Roubion / St Marcel les Sauzet) est effectif depuis l'été 2021. Cette action concourt également à la lutte contre les EEE et la balance entre intervention mécanisée et pâturage pour la gestion de la fermeture du milieu.

Une animation sera en place jusqu'à la fin du contrat pour la gestion et suivi des EEE, la préservation de la forêt alluviale et la gestion du pâturage.

La création de mares temporaires peut être envisagée au cours de la prolongation du Contrat dans l'année 2023. Cette création d'habitats connexes à la rivière peut également être valorisable au travers de l'intérêt pédagogique du site (Zone Natura 2000, APPHN Roubion-Jabron, ENS, propriété du SMBRJ).

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- **Améliorer la gestion de zones humides en cours de disparition**
- **Restaurer leurs fonctionnalités**

RESUME DE L'OPERATION

Mise œuvre du plan de gestion de l'ENS de Bonlieu-sur-Roubion

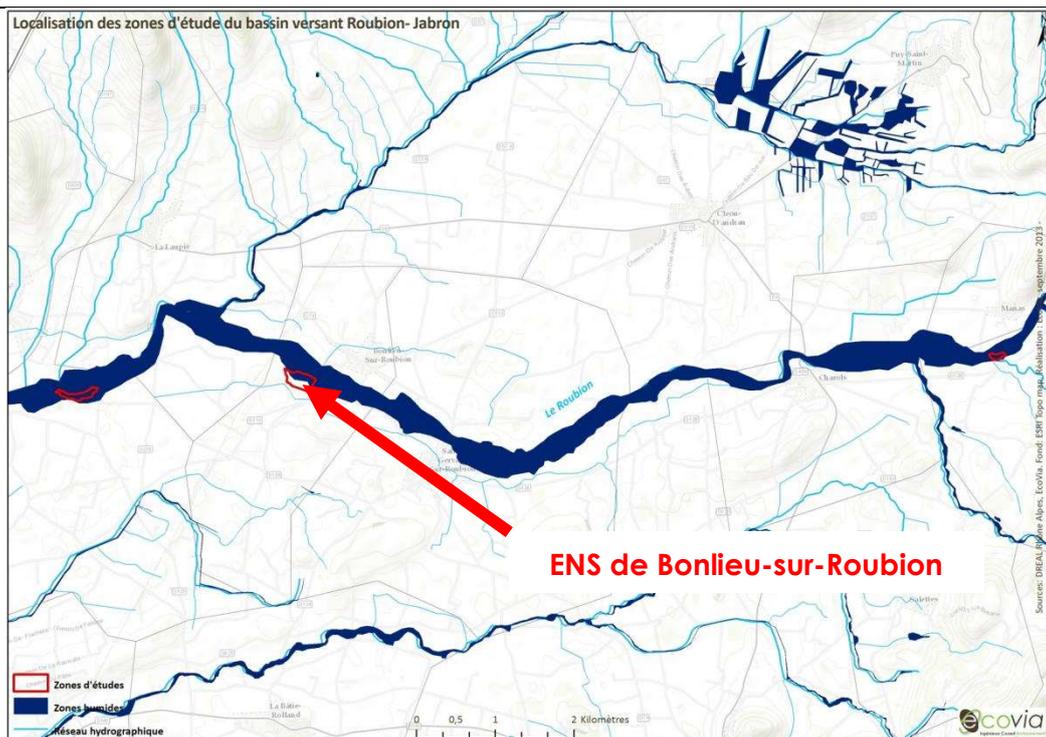
1 - Lutte contre les stations ponctuelles d'Arbre aux papillons, de Tête d'or et de Robinier faux-acacia et surveillance de l'évolution des espèces envahissantes

2 – Mise en place d'une gestion rotative entre pâturage et broyages /scarifications des atterrissements

3 - Création de milieux ouverts/humides dans le prolongement de bras secondaires par ouverture de la ripisylve et surcreusement des sillons et création de mares temporaires (4 à 5 mares)

4 – Réalisation de suivis et inventaires complémentaires (évaluation des travaux de restauration)

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHancier

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – Lutte contre les invasives et surveillances : 5 jours équipes + technicien riv./an	en interne
2 – Gestion rotative scarification/pâturage : achat de clôture	-
3 – Reprise des sillons secondaires - création de 4 à 5 mares temporaires	5 000
4 – Suivis naturalistes (faune indicateurs RhoMéo) et inventaires floristique – évaluation des travaux de restauration	-
SOUS TOTAL HT	5 000

PLAN DE FINANCEMENT								
Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018 à 2021							
		2022						
Marre	2023	5 000	50*	2 500	25	1 250	25	1 250
	2024							
TOTAL HT		5 000	50*	2 500	25	1 250	25	1 250
LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION								
<ul style="list-style-type: none"> - Dispositions du SDAGE 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves - Zone NATURA 2000 rivière Roubion - ZNIEFF de type 1 Ripisylve du Roubion - ZNIEFF de type 2 ensemble fonctionnel du Roubion 								
TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS								
FA B2 N°5 et 6 plan de gestion des zones humides des freydières de Sauzet et Pont de Barret								
INDICATEURS								
<p>Indicateur de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel des actions <p>Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :</p>								
COMMENTAIRES								
*Couplé à un autre dossier pour dépasser le seuil des 10 000 € minimum d'action pour l'Agence								

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES	Code fiche Action	
Thématique	CONNAISSANCE ET SUIVI	B2	n°7
Bilan mi-parcours	NOUVELLE ACTION	Etat d'avancement	Action en Tranche 2
ME	Ensemble des masses d'eau du bassin versant	Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 et ID-10-07	Objectif bon état chimique	-
Cours d'eau	Roubion, Jabron, Ancelle, Vèbre, Soubrion, Vermenon, Citelles, Rimandoule, ...	Lancement	T2 2023 - 2024
Programme de mesures	PDM 2022-2027 : lien avec toutes les mesures d'amélioration de la morphologie et de la continuité des cours d'eau		
Commune(s)/EPCI	Montélimar Agglomération, CCVD, CCDB, CCDSP		
Intitulé du projet	Diagnostic piscicole et astacicole du bassin versant du Roubion-Jabron et de la Riaille		
Type d'action	ETUDE		
Maître d'ouvrage	Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Drôme		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre des études préalables, l'état initial des populations piscicoles a été réalisé sur le bassin versant en 2017 et 2018.

Il est pertinent, après un programme d'entretien et de travaux de 7 ans, de suivre et de connaître l'état actuel du peuplement piscicole et astacicole sur le bassin du Roubion. Celui-ci abritant en effet de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale (menacées et/ou protégées) telles que l'Anguille, le Toxostome, le Barbeau méridional, la Truite fario ou encore le Chabot. Lors de ce diagnostic, seront également inventoriés Le Leyne, La Teyssonne et l'Olagnier.

L'observation des écarts entre peuplement de référence et peuplement théorique constitue le point de départ de l'analyse, qui sera complétée par l'étude d'autres données environnementales (données physicochimiques, thermiques, hydrologiques, écologiques, ...) et les connaissances de terrain afin d'aboutir à un diagnostic fiable. En effet, les espèces précédemment citées constituent, par leur écologie et leurs exigences, de véritables bio-indicateurs de la qualité globale des milieux permettant un véritable diagnostic du milieu en déterminant les principaux dysfonctionnements.

De plus, les espèces astacicoles seront étudiées, en particulier l'écrevisse à pattes blanches, également du fait de ses exigences écologiques. De plus elle est menacée par la présence, sur certains cours d'eau du bassin, par l'écrevisse de Californie, espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques.

Un état des populations est à réaliser. Leur inventaire sera en revanche uniquement qualitatif : il s'agira de déterminer les cours d'eau où l'espèce est présente (connaissance historique, soupçon de présence), et de préciser les limites amont et aval. Le recensement sera effectué à partir de prospections nocturnes et/ou de captures à l'aide de balances. Cette connaissance est nécessaire afin de pouvoir proposer des mesures pour protéger les populations d'écrevisses autochtones aujourd'hui menacées (prescription du PDGPG).

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- Etablir un état initial des populations piscicoles et astacicoles sur le bassin, notamment sur les nouvelles masses d'eau Oagnier, Teyssonne et Leyne,
- Interpréter les résultats au regard des actions de préservation et de restauration conduites lors du Contrat (2018-2024) et définir des préconisations de gestion
- Evaluer les linéaires de cours d'eau où il y a présence d'écrevisses invasives
- Améliorer les connaissances sur la thermie des cours d'eau,
- Identifier les principaux dysfonctionnements,

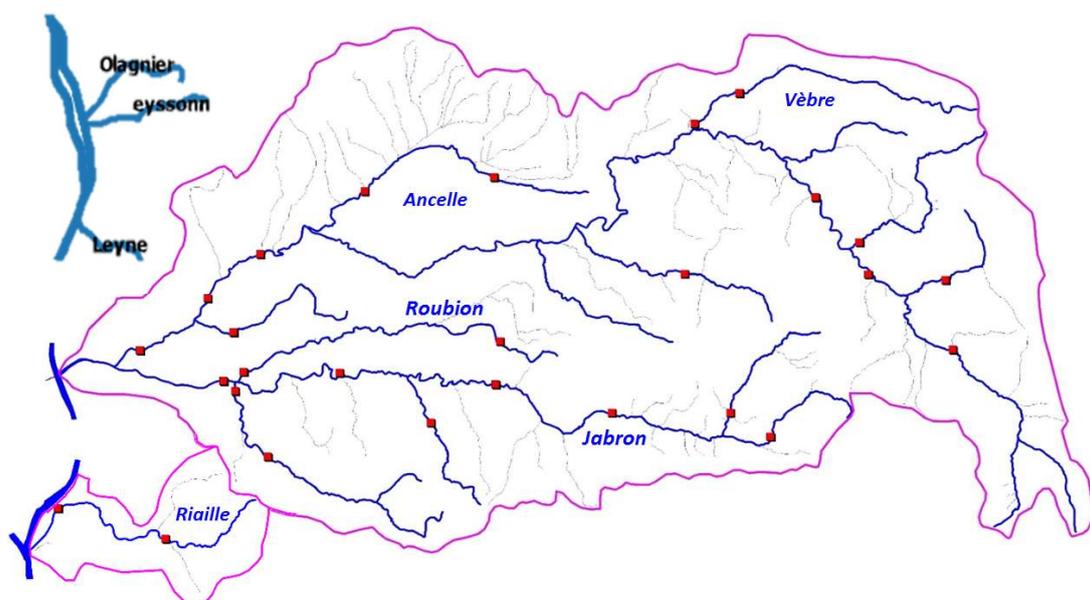
RESUME DE L'OPERATION

Réalisation de l'étude diagnostic des populations piscicoles et astacicoles

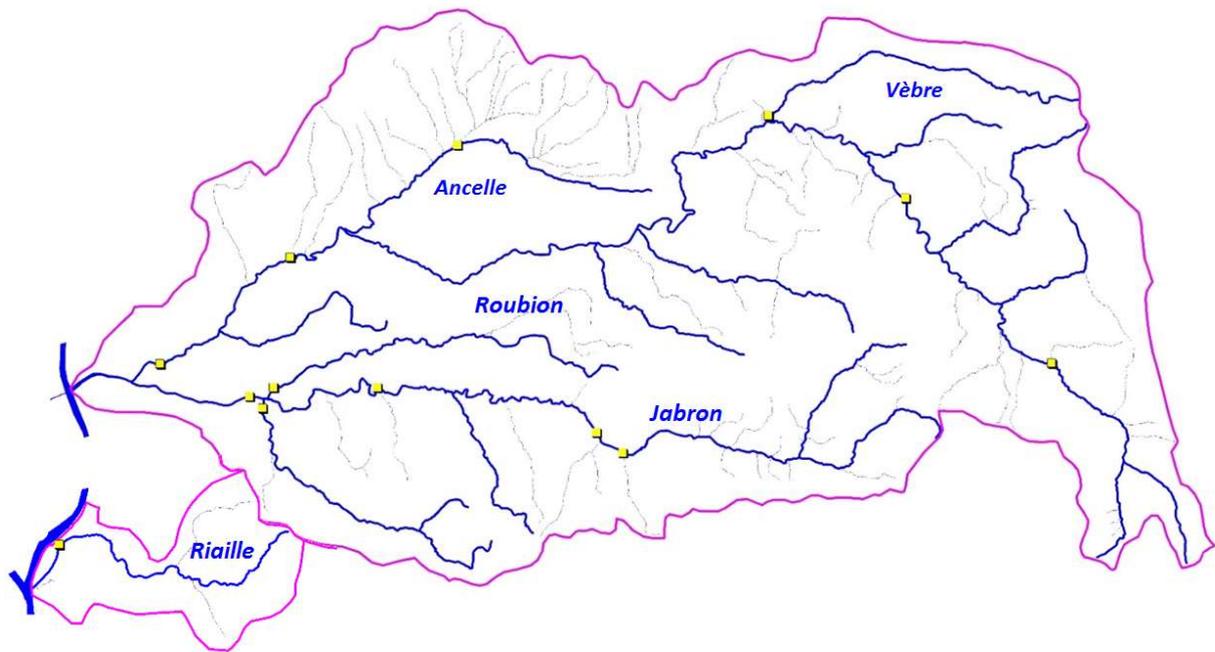
L'étude menée par la FDPPMA26 comprendra :

- Analyse des données disponibles
- Suivi thermique des cours d'eau (13 stations)
- Définition des Niveaux Typologiques Théoriques (NTT) selon la méthodologie de Verneaux, 1978
- Réalisation de pêches électriques d'inventaire (Méthode De Lury) sur 30 stations
- Réalisation de prospection écrevisses sur 31 cours d'eau,
- Analyse des données et identification des facteurs limitants,
- Evaluation de l'état du peuplement,

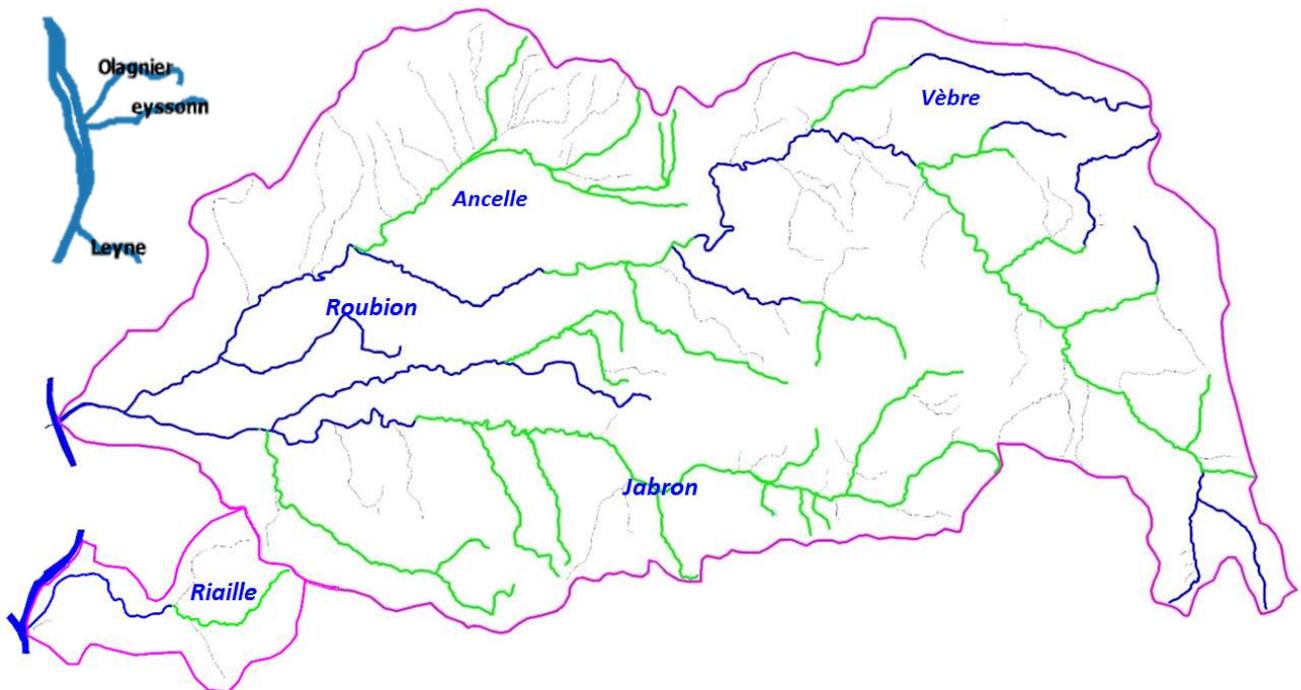
LOCALISATION



Localisation des Stations pêches électriques



Localisation des stations de suivi thermique



Localisation des prospections écrevisses

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € TTC
- Investigations de terrains : thermie, pêches électriques et prospections écrevisses - Traitement données, Analyse, diagnostic - Propositions d'actions	50 000 €
TOTAL TTC	50 000 €

Plan de financement* (présenté en TTC)

Opération	phasage	Montant en €	AERMC		CD 26		Région		FDPPMA26	
			En %	€	En %	€	En %	€	En %	€
Etude	2023-2024	50 000 €	50**	25 000			30	15 000	20	10 000
TOTAL TTC		50 000 €	50**	25 000			30	15 000	20	10 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Orientations du SDAGE : Orientation 6C- 01 " Mettre en œuvre une gestion planifiée du patrimoine piscicole d'eau douce "
- Classement CE : L2_186, L1_455, L1_454
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille et lamproie marine
- Réservoirs biologiques : RBioD00466 et RBioD00467
- Arrêté frayère : liste 1 et 2 Poisson et liste écrevisse
- PDPG de la FDPPMA26 : action ROU1-AC7

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

- **Fiche action FA B1 n°9 : Evaluation de l'impact sur le milieu des aménagements sur la continuité écologique : suivi piscicole et géomorphologique**

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Rendu de l'étude et présentation en Comité de rivière

COMMENTAIRES

*La fédération FDPPMA26 ne récupérant pas la TVA, les demandes de subventions seront faites sur le montant TTC.

** Sous réserve de validation du CCTP ou feuille de route par l'Agence de l'eau

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES		Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES ZONES HUMIDES		B2	n°8
Bilan mi-parcours	NOUVELLE ACTION		Etat d'avancement	Action en Tranche 2
ME	FRDR432 Roubion de sa Source à la Rimandoule		Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion, Ruisseau de Sauzet		Lancement	2023
Programme de mesures /code PAOT	PDM2022-2027 : cette action concourt à la réduction des pressions d'altération de la morphologie et du déséquilibre quantitatif sur la masse d'eau			
Communes/ EPCI	Saoû Communauté de Communes Val de Drôme			
Intitulé du projet	Diagnostic et plan de gestion du Marais du Pas de l'Estang (2 000 m2 de restauration)			
Type d'action	ETUDES ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>La Drôme ne présente pas de grands marais et le Pas de l'Estang avec seulement une surface de 2 ha y fait bonne figure. Le marais du Pas de l'Estang est un ancien étang naturel qui s'est transformé en marais au fil des ans. Situé à l'intérieur d'une cuvette argileuse, il est alimenté par les pluies d'automne et du printemps. Dessinant un lac une grande partie de l'année, il s'assèche généralement en août et en septembre. Certaines années, cet assèchement peut se prolonger tout l'hiver, voir une partie du printemps. Le marais du Pas de l'Estang est identifié au sein des six secteurs à niveaux forts et modérés dans l'étude de hiérarchisation des zones humides des bassins versants du Roubion-Jabron de 2015.</p> <p>Les espèces remarquables du site sont des plantes des marais comme l'ophioglosse, la gratioline officinale (2 espèces protégées), le jonc aplati, le scirpe maritime, la germandrée d'eau ... Des amphibiens qui sont également des espèces protégées, le pélodyte ponctué, le crapaud calamite, le triton palmé ... viennent s'y reproduire. Actuellement, 40 espèces de libellules ont été recensées sur le site à travers un tiers de siècle d'observations (1985 - 2020). Le marais abrite 58% des espèces connues dans le département de la Drôme en 2020.</p> <p>Parmi les habitats présents seuls ceux qui comportent les éléments des prairies de Molinie des Eu - Molinion (code CORINE 37.311) et des prairies marécageuses méditerranéennes à hautes herbes des Molinion - Holoschoenion (code CORINE 37.4) sont concernés par l'annexe I de la Directive habitats.</p> <p>Le propriétaire du site a creusé dans le marais en 1997 un petit étang de pêche, par déblais/remblai et construit une imposante digue. Ce faisant, il a mis en péril l'étanchéité du fond argileux, créé un plan d'eau se voulant permanent, introduit des poissons et réduit la surface de la zone humide de 10% environ (dépôt de remblais). L'étang se voulait permanent pour la pêche de loisir et des canards colverts avait été lâchés. L'incidence de ces travaux est encore très importante 25 ans après. (Faton J.M. 2021 – Le marais du Pas de l'Estang à Saoû (Drôme). Mise à jour du Dossier Rouge n°23 – 1996. – Dossier Rouge n°61)</p>				

La démarche proposée est d'initier une gestion patrimoniale du site avec autour de la table tous les acteurs indispensables (Elus, propriétaires du site et limitrophes, techniciens SMBRJ, CCVD, LPO, CEN, et Etat), d'établir le diagnostic de la zone humide et son plan de gestion. Un des objectifs visés sera la restauration du site afin d'optimiser son fonctionnement hydraulique et sa surface mise en eau.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- **Améliorer la gestion de zones humides en cours de disparition**
- **Restaurer leurs fonctionnalités**

RESUME DE L'OPERATION

Diagnostic et plan de gestion

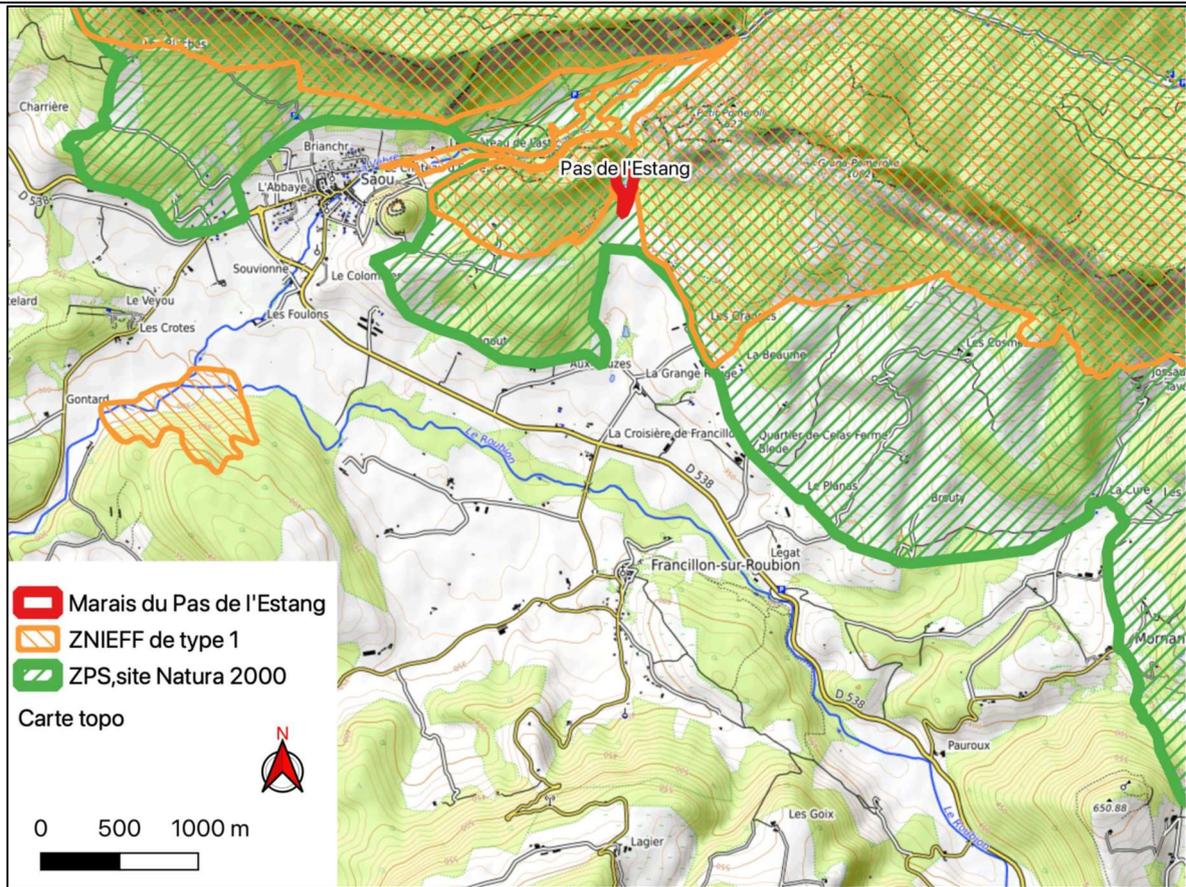
1 – Etablissement d'un Comité de Pilotage dédié au site et à l'étude (Elus, propriétaires du site et limitrophes, techniciens SMBRJ, CCVD, LPO, CEN, et Etat)

2 – Etude de détermination du fonctionnement du site (possible EBF et pressions à définir), diagnostic du fonctionnement hydrologique de la zone humide, détermination du degré de dégradation et comment restaurer, inventaire sur la zone pour apprécier au mieux les enjeux du site.

3 – Mise en œuvre des premiers travaux de restauration préconisés par le futur plan de gestion (avant fin 2024)

4 – Réalisation de suivis et inventaires complémentaires (évaluation des travaux de restauration)

LOCALISATION





Photos d'août 1986 et mai 2018



Photos de février 2017 et mars 2013



Photo de novembre 2008

Faton J.M. 2021 – *Le marais du Pas de l'Estang à Saoû (Drôme)*. Mise à jour du Dossier Rouge n°23 – 1996. – Dossier Rouge n°61

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € TTC
1 – Animation	Régie SMBRJ
2 – Etude	30 000 €
3 – Travaux de restauration	10 000 €
4 – Suivis naturalistes (faune indicateurs RhoMéo) et inventaires floristique – évaluation des travaux de restauration	8 000 €
SOUS TOTAL TTC	48 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération							TTC	
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Animation	2022							
Etude	2023	30 000	70*	21 000	10	3 000	20	6 000
Travaux + suivi	2024	18 000	70*	12 600	10	1 800	20	3 600
TOTAL TTC		48 000	70*	33 600	10	4 800	20	9 600

* L'aide aux travaux de restauration est conditionnée à l'existence d'un plan de gestion opérationnel qui intègre un diagnostic du fonctionnement hydrologique de la zone humide et des objectifs de restauration de celui-ci.

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Dispositions du SDAGE 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves
- Zone NATURA 2000 Massif de Saoû et crêtes de La Tour
- Stratégie Aires Protégées 2030
-

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B2 N°4, 5, 6 plans de gestion des zones humides des freydières de Sauzet et Pont de Barret
FA B1 N21 Elaboration d'une stratégie foncière dédiée à l'eau et
au bon fonctionnement des milieux

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Réalisation de l'étude, consommation des crédits,

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Réalisation des travaux, surface en eau, suivi naturaliste
- Surface de zone humide restaurée au sein des 2ha du site

COMMENTAIRES

* L'aide aux travaux de restauration est conditionnée à l'existence d'un plan de gestion opérationnel qui intègre un diagnostic du fonctionnement hydrologique de la zone humide et des objectifs de restauration de celui-ci.

Cette zone humide sera intégrée à la démarche d'élaboration de la stratégie foncière **(FA B1 N21)**.